

Elections cantonales des 20 & 27 mars 2011

ENSEMBLE VRAIMENT A GAUCHE



NOS PROPOSITIONS POUR LES HAUTES-ALPES



Jean-Claude EYRAUD
Conseiller Municipal de Gap
& **Cécile LEROUX**

Dans le contexte actuel marqué par la crise économique du capitalisme, par la politique des droites nationales et locales entièrement soumises aux exigences de rentabilité financière imposant des destructions sociales et environnementales, nous nous unissons pour mettre en œuvre une politique véritablement à gauche pour les Hautes Alpes.

A l'encontre des politiques sociales-démocrates et des illusions entretenues sur la compatibilité entre le capitalisme et l'écologie, nous voulons construire une véritable alternative à gauche et non simplement une alternance. La logique du profit est incompatible avec le bien-être, le vivre ensemble et la citoyenneté auxquels nous aspirons.

Nous sommes candidats pour que la volonté d'un véritable changement puisse s'exprimer et que naisse un souffle nouveau.



Le budget du Conseil Général en 2010

1. Les dépenses

Investissements : 51,8 M€.

La moitié est consacrée aux infrastructures (routes, rail, haut débit).

Fonctionnement : 139,5M€.

La part croissante des dépenses obligatoires (dues au désengagement de l'Etat) dans ce budget laisse peu de marge de manoeuvre. Le secteur social représente près de la moitié de ce budget. Il reste 7 % à consacrer aux dépenses facultatives.

2. Les recettes (151,1M€)

Les dépenses sont possibles essentiellement par le recours aux impôts locaux et aux compensations (insuffisantes) versées par l'Etat.

Malgré une augmentation de 30% des impôts locaux, le département reste fortement endetté.

Cette situation nécessite de :

- ▶ **Refuser la poursuite des réformes des collectivités territoriales telle qu'elle est envisagée actuellement.**
- ▶ **Exiger une réelle participation de l'Etat à hauteur des transferts réalisés.**
- ▶ **Promouvoir une réforme de la fiscalité locale, aujourd'hui trop injuste puisque non basée sur les revenus.**
- ▶ **Diminuer la dépendance aux banques et les frais financiers.**
- ▶ **Réorienter les financements publics en privilégiant les secteurs créateurs d'emplois utiles, stables et rémunérés correctement.**



3. La démocratie active

Notre principal axe politique sera d'activer la démocratie :

- ▶ en faisant disparaître les délégations à des professionnel(le)s, expert(e)s de la politique, en leur substituant la participation citoyenne : les élu(e)s sont des partenaires des mouvements et des citoyen(ne)s.
- ▶ en veillant à la mise en œuvre d'une réelle démocratie au sein des structures départementales.

Première partie : Les compétences obligatoires

1. Solidarité, Insertion

Nos départements se trouvent devant des difficultés énormes de financement des dépenses sociales (Revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide sociale à l'enfance...) en raison du désengagement financier de l'État. On constate l'augmentation du nombre des citoyens et citoyennes contraints à recourir à ces mesures. **La crise économique (chômage, précarité) touche 6815 ménages qui vivent sous**

le seuil de pauvreté dans le département : nous refusons cette situation !



Nos axes politiques :

- ▶ **Nous voulons instaurer une politique volontariste pour que soit assurée la participation/représentation des citoyennes et citoyens à la gestion de leurs besoins.** Il nous faudra mettre en place les structures et les moyens permettant de le faire.
- ▶ **Cela ne résoud pas la question du financement.** Nous mènerons une politique radicalement opposée à celle à l'œuvre actuellement.
- ▶ **Nous soutiendrons particulièrement l'accueil des personnes d'origine étrangère qui ont choisi notre département.** Nous déclarerons les Hautes-Alpes « terre sans expulsion ».

2. Transports



Le Département organise les transports routiers non-urbains de personnes, à condition que ceux-ci ne soient pas d'intérêt régional ou national, ainsi que d'éventuels transports à la demande. Il est également la seule autorité compétente pour l'organisation des transports scolaires. La politique de transports doit se fonder sur l'intérêt des populations et de leur environnement, dans le cadre d'un débat démocratique. Le service public de proximité doit en être le pilier.

Propositions pour une politique des transports pour les Hautes Alpes

Nous souhaitons :

- ▶ **Mettre en place la gratuité des transports de proximité**, pour une incitation forte à l'utilisation des transports collectifs.
- ▶ **Participer avec les collectivités locales concernées à l'instauration et au développement de dessertes dans les principaux bassins de vie.** L'intermodalité est souhaitable dans toutes les zones, mais elle est à construire rapidement dans les zones péri-urbaines.
- ▶ **Créer un syndicat mixte des transports collectifs dans les Alpes du Sud** regroupant tous les acteurs du rail et de la route (salariés, usagers, collectivités locales).
- ▶ **Qu'il y ait un véritable réseau de transports collectifs ferrés et routiers publics en privilégiant le rail.**
- ▶ **Développer des pistes de solutions alternatives aux transports et aux déplacements.**
- ▶ **Agir plus largement pour :**
 - . Défendre la liaison par train de nuit Briançon / Paris
 - . Promouvoir la solution d'un transport cadencé entre Chorges / Gap / Veynes.
 - . Organiser un grand débat public sur la question du tunnel sous le Montgenèvre.



3. Les collèges

Le Conseil Général a la responsabilité des collèges du département : cela sous-entend les investissements, les dépenses de fonctionnement et pédagogiques.

Il n'a pas à sa charge les personnels enseignants, mais rémunère depuis quelques années les TOS qui sont les personnels ouvriers d'entretien.

Nos axes politiques

- ▶ **Nous voulons que le budget des collèges concernant les dépenses pédagogiques soient en phase avec les besoins et adaptés à l'évolution des techniques et des savoirs.**
- ▶ Il ne s'agit pas seulement de construire ou de rénover des bâtiments. **Il faut**

aussi améliorer le service rendu aux élèves et réduire le prix de la restauration et des séjours pédagogiques pour les familles. La gratuité ou une participation proportionnelle aux revenus sont à étudier en relation avec les personnels, les parents d'élèves et les représentants des élèves.

▶ Les effectifs d'élèves par classe ont été augmentés remettant en cause la qualité de l'enseignement, nous demanderons, dans le cadre des instances paritaires et décisionnelles, **un niveau d'encadrement suffisant et de qualité.**

▶ Les personnels transférés au Conseil Général (Techniciens ouvriers spécialisés) ne doivent pas être pénalisés dans leurs intérêts et doivent être titularisés. Leurs indemnités doivent être alignées sur celles des autres filières de catégorie C.

4. La culture

Dans notre département le Conseil Général joue un rôle très important dans ce secteur. Nous serons très attachés à maintenir et développer cette responsabilité car, sans la culture, notre département sera encore plus enclavé.



Nos axes politiques :



▶ Nous voulons que **la culture soit accessible à tous.**

▶ Nous soutiendrons **l'émergence de pôles territoriaux au service des acteurs culturels et des publics.** Ils devront pouvoir porter leurs propres spécificités (production artistique, choix disciplinaires, etc.) et être des espaces de ressources et de compétences pour un développement harmonieux du territoire.

▶ Nous mettrons en place **une politique volontariste pour favoriser la pérennisation des emplois artistiques, trop précaires et trop peu nombreux dans les Hautes-Alpes, par des mécanismes d'aides à la création et à la diffusion.**

▶ Nous souhaitons que **la création soit encouragée** et que **les lieux culturels soient pérennisés et développés.**

▶ Occitan : la sauvegarde et la promotion de notre patrimoine linguistique et culturel sont fondamentales pour que les jeunes générations puissent connaître et prolonger ces valeurs qui participent à la diversité de nos territoires départementaux, régionaux et nationaux.

Deuxième partie : Les autres compétences

1. L'agriculture

Nos propositions :

► Il est important de **renforcer l'emploi paysan en veillant à ce que les exploitations qui se libèrent soient transmises à des jeunes, issus ou non du milieu agricole, au lieu de limiter l'agrandissement à une minorité d'entre eux.**

► **La politique foncière doit éviter le « mitage » du territoire** par les habitations et préserver des zones de culture de taille suffisante. Cette politique doit lutter contre la spéculation.

► Il est indispensable d'encourager la relocalisation et la diversification des productions agricoles de qualité (mise en place d'un label) pour répondre aux besoins des marchés locaux et régionaux, en particulier de la restauration collective. Les activités de transformations doivent aussi être relocalisées en favorisant les circuits courts (Amap...). Mais le maintien des commerces de proximité doit également être encouragé.



2. Saisonniers et pluriactifs

Les conséquences du développement du travail saisonnier en zone rurale et de montagne deviennent un véritable enjeu pour tous les acteurs. **En 5 ans, ce salariat a triplé et commence à s'élargir à des professions ne faisant pas appel habituellement aux saisonniers. Le tourisme reste le plus gros utilisateur de cette forme de travail ultra précaire.**

Nos objectifs politiques seront de veiller

► **à l'organisation de tables rondes régulières sur les problématiques de la saison** (accueil, logement, formation...)

► **au maintien et au développement des maisons de saisonniers dans les bassins d'emplois.** Celles-ci pourront être pilotées par les collectivités locales en y associant tous les acteurs.

► **à la santé des saisonniers, à leur transport...**

La création de groupements d'employeurs devra être favorisée car c'est un outil qui doit permettre de sécuriser les parcours professionnels des salariés et de leur ouvrir des droits nouveaux.

3. Le tourisme

Notre département des Hautes-Alpes présente une économie fortement axée sur le tourisme : la saisonnalité et la pluriactivité sont des spécificités de l'emploi dans cette zone de montagne avec 10 000 salariés concernés.



Nos axes politiques :

► **Le tourisme de montagne doit se montrer plus participatif et tenir compte des besoins des populations locales : valorisation et promotion des productions locales, tourisme social géré par des régies municipales à taille humaine (station village) en tenant compte des particularités de chacune de nos vallées.**

► Nous nous engageons à **promouvoir un tourisme qualitatif de quatre saisons**, préférant la convivialité à la politique du chiffre. Il faut diriger les investissements vers des activités plus durables que le ski.

► Le tourisme de montagne doit se montrer **respectueux de l'environnement** :
. nous nous opposons à l'utilisation démesurée des canons à neige et aux infrastructures trop lourdes.
. toute extension de zones touristiques ne pourra se faire sans une étude d'impact indépendante prenant en compte tous les paramètres (agriculture, environnement...).

► Nous favoriserons tout ce qui contribue aux économies d'énergies : isolation, nouveaux modes de chauffages...

4. La santé : se soigner selon ses besoins et non selon ses moyens !



La permanence et l'offre de soins sur le territoire sont dues à celles et ceux qui résident en montagne et en zone rurale, c'est une simple question d'équité.

C'est aussi indispensable pour des territoires qui ont l'ambition de renforcer leur attractivité.

Nos propositions :

► Il est indispensable de concevoir de manière globale l'organisation de l'offre de soins, dans le cadre d'un pôle public de santé.

- ▶ **Une médecine de proximité de qualité** pourra être organisée dans une perspective intercommunale.
- ▶ **Le Conseil Général a en charge le Centre de planification.** Depuis plusieurs années ce service a de moins en moins de moyens en personnel. Or la contraception et les interruptions volontaires de grossesses (IVG) sont assurées par ce service. **Nous ferons en sorte que l'amélioration et le financement de ce service soient décidés avec les personnels et les utilisatrices/teurs.**
- ▶ La politique actuelle des agences régionales de santé est en totale contradiction avec nos objectifs : nous serons vigilants et offensifs dans ce domaine.

5. L'accès aux évolutions technologiques



Le haut et le très haut débit représentent une opportunité pour nos territoires qui peuvent ainsi espérer gommer des handicaps physiques et s'affranchir de délais de déplacement. **Nous devons nous assurer que nous pourrons en bénéficier, au même titre que les territoires plus peuplés, pour ne pas avoir un handicap supplémentaire. Il nous faudra donc trouver des solutions où nous garderons le pouvoir car les opérateurs (Orange ou d'autres) ne voient que leurs intérêts financiers. C'est bien là une question d'aménagement du territoire dont l'enjeu n'échappe à personne.** Nous devons également nous préoccuper des dangers des ondes hertziennes pour la santé et leur préférer les fibres optiques.

6. La diversification économique nécessaire

Il existe 6 filières reconnues : aériennes, énergies renouvelables, agroalimentaire, Technologies de l'Information et la Communication (TIC), filière sanitaire et sociale, tourisme. **Nous soutiendrons le développement et la structuration de ces filières en nous appuyant sur nos atouts environnementaux et climatiques, tout en essayant d'en trouver d'autres.** Nous soutiendrons l'économie sociale et solidaire.

Ce programme sera enrichi par vos propositions.

**Nous
contacter :**

- ▶ **Jean-Claude Eyraud** : 06 79 25 38 44
E-mail : jceyraud@orange.fr
- ▶ **Cécile Leroux** : 06 89 35 64 60
E-mail : jpccers.leroux@wanadoo.fr

Notre site Internet : <http://jceyraud.blogspot.com>